



# MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX

## CAHIER DES CHARGES Prestataire pour « Organisation 15<sup>ème</sup> Rencontres Emploi Handicap »

# SOMMAIRE

## **Article 1** PRESENTATION MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX

- 1-1 COORDONNEES
- 1-2 MISSION

## **Article 2** MODE DE PASSATION

## **Article 3** OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES

- 3-1 ACTION ET OBJECTIFS
- 3-2 POSTES CONFIES A L'OPERATEUR : OBJET DU MARCHÉ
- 3-3 DATE ET LIEUX DE REALISATION
- 3-4 PRIX ET MODALITES DE CONTRACTUALISATION
- 3-5 DUREE DU MARCHÉ

## **Article 4** CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

## **Article 5** DELAIS ET MODALITES DE REPONSE

## **Article 6** LE FONDS SOCIAL EUROPEEN

## **Article 7** CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

## **Article 8** MODALITES DE REGLEMENT

## **Article 9** RESILISATION ET LITIGES

## **Article 1 PRESENTATION MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX**

### **1-1 COORDONNEES**

#### **MAISON DE L'EMPLOI, DE L'INSERTION ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE DE BORDEAUX (EMPLOI BORDEAUX)**

Immeuble Arc-en-Ciel

127 avenue Emile Counord - 33300 BORDEAUX

Tél. 05 57 78 37 37 – Fax. 05 57 78 37 39

[www.maison-emploi-bordeaux.fr](http://www.maison-emploi-bordeaux.fr) - [contact@maison-emploi-bordeaux.fr](mailto:contact@maison-emploi-bordeaux.fr)

Siret n° 490 585 262 00069

### **1-2 MISSION**

La mission de la Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise est d'animer le territoire, de coordonner les différentes initiatives en matière d'accès à l'emploi et de mettre en place des synergies entre les différents acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion pour apporter un service à valeur ajoutée aux entreprises et aux demandeurs d'emploi.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise intervient dans l'étude et l'observation du marché local de l'emploi, dans l'animation du territoire à travers la coordination, l'ingénierie et le montage de projets.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise participe également à l'accueil, à l'orientation et à l'accompagnement des demandeurs d'emplois bordelais afin de favoriser leur insertion professionnelle.

Elle porte le dispositif PLIE (Plan local pour l'Insertion et l'Emploi) créé en 1998 par la Ville de Bordeaux et ses partenaires locaux.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise bénéficie de cofinancements de l'Europe par le biais du Fonds Social Européen (FSE) et du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Ils sont répartis sur les deux établissements suivants :

- le Siège : 127, avenue Emile Counord 33300 BORDEAUX
- la Pépinière Eco-créative : 9, rue André Darbon 33300 BORDEAUX

La Maison de l'Emploi de l'Insertion Économique et de l'Entreprise de Bordeaux est une Association loi 1901, enregistrée sous le numéro SIRET : 490 585 262 00069.

## **Article 2 MODE DE PASSATION**

Marché à procédure adaptée selon le code de la commande publique.

Marché à bons de commande sans minimum.

## **Article 3 OBJET DE LA CONSULTATION – DISPOSITIONS GENERALES**

### **3-1 ACTION ET OBJECTIFS**

L'intégration dans l'emploi des personnes handicapées est une des préoccupations majeures de la Loi "Handicap" du 11 février 2005.

Face à cet enjeu, la Maison de l'Emploi de Bordeaux et ses partenaires ont créé en 2007 les

Rencontres Emploi Handicap dans l'objectif de favoriser les rencontres entre demandeurs d'emploi / travailleurs en situation de handicap et employeurs du territoire.

Elle apporte des évolutions fondamentales pour répondre au principe de non-discrimination à l'embauche, notamment en renforçant les sanctions financières envers les entreprises de plus de 20 salariés qui n'emploieraient pas de travailleurs handicapés, dans une proportion de 6 % de leur effectif salarié.

C'est afin d'aider ces employeurs publics ou privés à répondre à leur obligation que la Maison de l'Emploi de Bordeaux organise les 15èmes Rencontres Emploi Handicap (REH 15)

Les candidats viennent rencontrer des employeurs par le biais d'entretiens courts menés sur des stands. Les offres d'emploi sont disponibles sur le site de la maison de l'emploi, une semaine avant l'évènement. La liste est également distribuée le jour même dès l'accueil des candidats avec la remise d'un guide du visiteur.

Les rencontres Emploi Handicap auront lieu le **16 novembre 2021 à Bordeaux**. La localisation de l'évènement reste à confirmer, toutefois le HANGAR 14 est pressenti pour la tenue de ces rencontres.

Les Rencontres Emploi Handicap, ce sont :

- 40/50 stands d'entreprises qui recrutent
- 10/20 stands d'organismes de formation
- 5 stands d'acteurs de la création d'entreprise
- 6 ateliers conférences et 5 spots métier
- 10 stands partenaires
- 1 espace restauration pour les exposants
- 1 espace d'affichages des offres d'emploi
- Des espaces repos pour le public
- 450 postes accessibles aux travailleurs handicapés
- 250 offres d'emploi
- Entre 1500 et 1800 candidats accueillis

❖ **Objectif premier :**

Faciliter le recrutement et la signature de contrats en faisant se rencontrer candidats et employeurs.

❖ **Objectif connexe :**

Faire évoluer les représentations des recruteurs présents envers le public des travailleurs handicapés

❖ **Cibles :**

- Chercheurs d'emploi ayant une reconnaissance travailleur handicapé (demandeur d'emploi et salarié en poste)
- Employeurs privés ou publics ayant des postes à pourvoir dans les trois prochains mois

### **3-2 POSTES CONFIES A L'OPERATEUR : OBJET DU MARCHE**

Le prestataire pourra avoir recours à la sous-traitance.

Le prestataire s'assurera de la communication sur la participation du Fonds Social Européen, sur tout support.

REMARQUE : tenir compte de la typologie du public

## Communication grand public :

### ➔ Mise à jour des affiches / flyers et impression

- 150 affiches A2 – Quadri papier moderne brillant
- 2500 flyers A5 – Recto / verso – Quadri papier mat 135gr/m<sup>2</sup>
- 5 affiches A0 – Quadri papier moderne brillant PEFC 125gr/m<sup>2</sup>

### ➔ Mise à jour / conception et impression du guide du visiteur : 1700 exemplaires

Il comporte un édito, l'ensemble des services proposés sur le forum avec un guide conseil pour optimiser sa visite, la liste des entreprises et partenaires présents et un plan du salon.

Caractéristiques : Format A4 plié – 4 pages quadri recto / verso sur papier

## Communication employeurs :

### ➔ Mise à jour et impression du dossier de présentation générale et de participation « exposants » : 100 exemplaires

### ➔ Envoi par mail du dossier après validation de l'inscription par la maison de l'emploi

*Les réalisations (affiches, flyers, guide du visiteur, guide des exposants) des éditions précédentes peuvent vous être envoyés sur demande (format ai ou PDF)*

## Exposition :

*Les relations avec l'organisme en charge de la gestion des locaux sont gérées par la Maison de l'emploi. (Contractualisation, paiement de la location). Toutefois, le prestataire pourra être appelé à interroger le gestionnaire dans le cadre de ce marché.*

- ➔ Élaboration des plans d'implantation du salon,
- ➔ Montage et démontage des stands et espaces

Le mobilier sera livré par les services techniques de la Mairie de Bordeaux et comporte :

- 80 tables
- 300 chaises
- 3 banques d'accueil
- 15 cloisons
- Rouleaux de moquettes (plusieurs couleurs)
- Des moyens de sonorisations

*Cette commande peut encore être modifiée si besoin*

Nous souhaitons une proposition chiffrée unitaire sur la base de :

- Installation des stands de 6m<sup>2</sup> : Montage / démontage
  - Installation « espace conférence » de 35 places : Montage / démontage
  - Installation espace d'affichages des offres d'emploi (prévisionnel : 450 postes accessibles aux travailleurs handicapés 250 offres d'emploi) : Montage / démontage
  - Installation espace restauration employeurs
  - Installation espace repos pour le public
  - Installation espace pour accueillir 4 ou 5 bénévoles
- Commissariat général pendant la manifestation dont autorisations préfectorales, sécurité, assurances
  - Signalétique intérieure et orientation vers les différents espaces : offres d'emploi, conférences, OF, etc...
  - La mde dispose de flammes extérieures

### **Mise en place d'un protocole sanitaire pour lutter contre la propagation du virus COVID-19 adapté à l'évolution de la situation sanitaire :**

- Gestion des flux de personnes entrants et sortants (fixation d'une jauge de capacité maximale, suivi des entrées et sorties...)
- Marquage au sol du sens de la circulation, puis enlèvement après l'événement
- Veiller au respect du sens de circulation et des distances de sécurité

### **Restauration :**

- Restauration – Nous souhaitons une proposition plateaux repas sur la base d'une entrée/plat/dessert avec bouteille d'eau (prix par personne).
- Livraison et fourniture d'un café d'accueil (boissons/ viennoiseries) pour 140 personnes

### **Gestion des exposants :**

La commercialisation et la facturation des stands sont assurées par la Maison de l'emploi.

- Une fois l'accord passé, la gestion des exposants sera assurée par le prestataire à savoir, gestion de l'inscription, envoi du dossier technique, collecte des offres d'emploi.  
**Affichage des offres dans l'espace centrale le jour de la manifestation.**

### 3-3 DATE ET LIEU DE REALISATION DE L'EVENEMENT

L'action se déroulera à **Bordeaux de 9h30 à 17h30** – le mardi 16 novembre 2021. Montage de l'évènement la veille, le lundi 15 novembre.

### 3-4 PRIX ET MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Les prix devront être indiqués en Euros hors taxes et toutes taxes comprises sur le bordereau des prix ci-joint.

A noter qu'il s'agit d'un marché à bons de commande sans minimum de commande et que la Maison de l'Emploi se réserve la possibilité de ne pas commander l'intégralité des prestations citées sur le bordereau des prix ou de les commander de manière indépendante.

Il sera indiqué sur le bordereau des prix le tarif pour 1 journée Agence, la Maison de l'Emploi commandera, via un bon de commande, des journées Agence en fonction de ses besoins.

En cas de recours à la sous-traitance, les sous-traitants seront directement payés par le prestataire retenu dans le cadre de l'appel d'offre.

### 3-5 DUREE DU MARCHÉ

Ce marché est conclu à compter de sa date de notification et pour la réalisation de l'évènement « 15èmes Rencontres Emploi Handicap ».

Néanmoins, la Maison de l'Emploi pourra renouveler 2 fois ce marché, à chaque date anniversaire de sa notification, pour la réalisation de nouveaux évènements.

La réalisation de cet évènement et toute commande dépendront des financements obtenus par la Maison de l'Emploi pour sa mise en œuvre.

La Maison de l'Emploi se réserve le droit d'annuler cet évènement. Aucune indemnité ne pourra être exigée.

## Article 4 CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES

L'offre devra comporter :

- le présent cahier des charges **paraphé, daté et signé sans modification en y ajoutant la mention « pour acceptation »**
- un mémoire technique **paraphé, daté et signé**, précisant : les modalités d'intervention, les certifications requises,
- un relevé d'identité bancaire
- Le bordereau des prix, **daté et signé**.
- La fiche d'identification du candidat ci-jointe, **datée et signée**
- L'attestation d'absence de conflit d'intérêt ci-jointe, **datée et signée**

Le cahier des charges, le mémoire technique et le bordereau des prix constitueront l'engagement du candidat.

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise, se réserve la possibilité de négocier avec des candidats.

## Article 5 DELAI ET MODALITE DE REPONSE

Les propositions et devis détaillés devront nous parvenir au plus tard **le 06 septembre 2021 à 12h00 sous PLI cacheté portant les mentions :**

Offre pour :  
« Prestataire organisateur de l'évènement 15èmes Rencontres Emploi Handicap »  
**NE PAS OUVRIR**

à l'adresse suivante :

Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux  
Immeuble Arc en Ciel  
127, avenue Emile COUNORD  
33300 BORDEAUX

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours.

## Article 6 LE FONDS SOCIAL EUROPEEN / FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL

La Maison de l'Emploi, de l'Insertion économique et de l'Entreprise s'inscrit dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE+ dont les modalités seront connues courant 2021.

Ces cofinancements impliquent, entre autres, les obligations suivantes :

- Obligation de publicité : obligation de faire état de la participation du FSE, notamment dans le cadre de toute publication ou communication afférente et, le cas échéant, auprès des participants.
- Renseignement des indicateurs et contribution aux travaux d'évaluation : Le titulaire est tenu de fournir toute information nécessaire au renseignement des indicateurs de réalisation ou de résultat.
- Suivi en cours d'exécution : Le titulaire est tenu de recevoir les personnes réalisant les visites sur place en cours d'exécution de l'opération. A cette occasion, il communiquera toute information relative aux conditions de déroulement des actions cofinancées.
- Modalités de liquidation : Une réfaction des montants dûs est prévue, en cas d'inexécution totale ou partielle de la prestation constatée lors des visites sur place ou des vérifications de service fait. Le titulaire est tenu de fournir à la demande du pouvoir adjudicateur toute pièce afférente aux modalités d'exécution de la prestation. La remise et la vérification de ces pièces conditionnent le paiement à effectuer.
- Conservation et présentation des pièces relatives à l'opération : Le titulaire tient à la disposition de tout contrôleur ou auditeur national ou communautaire habilité l'ensemble des pièces justificatives relatives aux prestations fournies, et ceci jusqu'à la date de clôture prévisionnelle du programme, à titre indicatif le 31 décembre 2021. Durant cette période, le titulaire se soumet à tout contrôle, sur pièces et / ou sur place, effectué par toute instance nationale ou communautaire habilitée.)

### RAPPEL NON EXHAUSTIF DE POINTS REGLEMENTAIRES :

#### Protection des données :

Pour tout traitement de données personnelles effectué en relation avec cette commande, les parties se conformeront au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données

à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données) – « RGPD ».

Chaque partie déclare et garantit à l'autre partie qu'elle se conformera strictement au RGPD pour tout traitement de données personnelles effectué en rapport avec cette commande.

Les principes fondamentaux :

- le consentement des personnes physiques concernées par le traitement des données à caractère personnel
- le droit de rectification, à l'oubli et à la portabilité des données ouvert à ces personnes
- la responsabilité des responsables de traitement et des sous-traitants, auxquels il incombe d'être en mesure de justifier que le consentement des personnes susvisées a été recueilli régulièrement, que le risque a été analysé et que les modalités techniques et organisationnelles sont en place pour y faire face.

En particulier, dans le cas de recours à la sous-traitance, le titulaire devra se conformer à l'article 28 EU RGPD.

Nonobstant toute clause contraire, les parties n'encourront aucune responsabilité contractuelle au titre de la présente commande, dans la mesure où le respect du RGPD les empêcherait d'exécuter l'une de leurs obligations au titre de la commande.

### **Prévention de conflit d'intérêts :**

Le candidat/titulaire s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts qui pourrait empêcher une exécution impartiale et objective de la prestation.

Toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts en cours d'exécution de la convention doit, sans délai, être portée par écrit à la connaissance de la Maison de l'Emploi de Bordeaux.

Le candidat/titulaire s'engage à prendre immédiatement les mesures nécessaires pour remédier à cette situation.

La Maison de l'Emploi se réserve le droit de vérifier que ces mesures sont appropriées et, si nécessaire, peut exiger du candidat/titulaire des mesures supplémentaires, dans le délai qui lui sera imparti à cet effet.

En cas de détection ou d'insuffisance des mesures prises pour se prémunir d'un éventuel conflit d'intérêt, la Maison de l'Emploi se réserve le droit de résilier le présent marché.

### **Lutte anti-fraude :**

La fraude en matière de dépenses ou de recettes comprend tout acte ou omission intentionnelle, notamment :

- l'utilisation ou la présentation de déclarations ou de documents faux, inexacts ou incomplets ayant pour effet la perception ou la rétention indue de fonds provenant du budget de l'UE;
- la non-communication d'une information en violation d'une obligation spécifique, ayant le même effet;
- le détournement de tels fonds à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été initialement octroyés.

Une irrégularité est un acte non conforme aux règles de l'Union européenne (UE) dont les répercussions sur les intérêts financiers de l'Union sont potentiellement négatives. Elle peut résulter d'erreurs commises de bonne foi par les bénéficiaires de fonds ou les autorités

responsables de leur versement. Seule une irrégularité commise de façon délibérée est constitutive d'une fraude (article 1 du règlement n° 298895 du Conseil).

Dans le cadre du financement communautaire, le titulaire du marché s'engage à accueillir de manière planifiée ou inopinée tout représentant de l'Etat ou de l'AGAPE en charge de s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics et de l'absence de fraude.

## **Article 7 CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**

Sera retenue l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- **coût de la prestation (50%)**
- **qualité de l'offre proposée (40%), à savoir :**
  - Expertise et expérience dans l'événementielle,
  - Réactivité,
  - Capacité à mettre en œuvre tous les points du cahier des charges et/ou à solliciter un réseau de sous-traitants si besoin.
- **Démarche éthique et citoyenne / Prise en compte de la réduction de l'impact écologique et du développement durable (10 %) :**
  - Réduction des déchets,
  - Fournisseurs locaux,
  - Démarche d'insertion professionnelle

## **Article 8 MODALITES DE REGLEMENT**

Le paiement s'effectuera suivant les règles de comptabilité privée.

Les factures afférentes au paiement seront établies en un original portant, outre les mentions légales :

- le nom et l'adresse du créancier
- numéro et date du bon de commande
- montant HT de la prestation
- taux et montant de la TVA
- montant TTC de la prestation
- date de la facturation
- date et lieu de livraison

Les sommes dues seront payées dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiements équivalentes.

En cas de recours à la sous-traitance, les sous-traitants seront directement payés par le prestataire retenu dans le cadre de l'appel d'offre.

La facturation sera établie par année civile.

## Article 9 RESILIATION ET LITIGES

### Résiliation :

La décision de résiliation du marché par la Maison de l'Emploi, de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux pourra intervenir à tout moment, qu'il y ait ou non faute du titulaire. Le titulaire aura le droit d'être indemnisé.

Le présent marché peut être résilié aux torts du titulaire sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques.

### Litiges :

En cas de litige, les parties s'engagent dans un premier temps à tenter de trouver une solution amiable au règlement du conflit.

En l'absence d'accord entre les parties, tout litige relatif à l'exécution du présent marché sera soumis à la juridiction compétente pour l'Association Maison de l'Emploi de l'Insertion Economique et de l'Entreprise de Bordeaux

### Renseignements :

**Sandrine BRIZARD**  
**Chargée de mission animation territoriale**  
**05 57 78 15 15**  
**s.brizard@maison-emploi-bordeaux.fr**

# Fiche d'identification du candidat

(à retourner dûment complétée et signée)

<b>Dénomination</b>	
Statut juridique	
Numéro SIRET	
Adresse de l'organisme	
Coordonnées téléphoniques	
Adresse mail	
<b>Nom du représentant légal</b>	
Noms des dirigeants	
Nom de la personne responsable de la prestation	

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

représentant(e) légal(e) de

- certifie que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie que l'organisme n'est pas soumis à une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire au moment du dépôt de l'offre;

Fait à ..... le .....

(Nom et fonction)

(Cachet Structure)

(Signature)

# Attestation d'absence de conflit d'intérêts

(à retourner dûment complétée et signée)

Je soussigné(e) ....., agissant en qualité de représentant légal de l'organisme (**raison sociale, adresse et n°SIRET**) ....., fournisseur de biens et/ou de services pour la prestation dénommée (**intitulé de la prestation**)..... qui se réalisera pour la période du .....au .....,

déclare sur l'honneur que ladite personne morale et/ou ses représentants :

- a) ne sont affectés par aucun conflit d'intérêts dans le cadre de la présente prestation. Un conflit d'intérêts peut résulter notamment d'intérêts économiques, d'affinités politiques ou nationales, de liens familiaux ou sentimentaux, ou de toutes autres relations ou intérêts communs ;
- b) feront connaître à **La Maison de l'Emploi de Bordeaux** sans délai, toute situation constitutive d'un conflit d'intérêts ou susceptible de conduire à un conflit d'intérêts ;
- c) n'ont pas consenti, recherché, cherché à obtenir, ou accepter, d'avantage financier ou autre, en faveur ou de la part d'une quelconque personne constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en tant qu'incitation ou récompense liée au présent projet.

Je suis informé(e) que les informations fournies ci-dessus sont susceptibles d'une vérification.

Fait à ....., le .....,

(Nom et Fonction)

(Cachet Structure)

(Signature précédée de la mention " Lu et approuvé ")